

2018

Annual report



International Raw Materials Observatory

**PAGE LEFT INTENTIONALLY BLANK**

## Table of Contents

1	Introduction.....	2
2	The International Raw Materials Observatory in brief.....	3
3	Functioning: Board, Advisory Board, General Assembly and meetings .....	5
3.1	Board .....	5
3.2	Advisory Board .....	6
3.3	General Assembly .....	6
3.4	Meetings.....	7
4	Strategic actions .....	9
4.1	Launch .....	9
4.2	Operations.....	10
4.3	Alliances and networking .....	11
4.4	Infrastructure .....	11
4.5	Communication .....	13
5	Financial report .....	17
6	Concluding remarks.....	18
7	Annex – Statutes of the Observatory .....	19

## 1 Introduction

The International Raw Materials Observatory was officially established as an international non-profit organisation, based in Brussels, in September 2017.

The Observatory is the primary outcome of the H2020 funded project INTRAW, that ran for three years, between February 2016 and February 2018. Aside from the creation of the Observatory, the project also mapped and developed new cooperation opportunities for the EU related to five raw materials producing<sup>1</sup> countries: Australia, Canada, Japan, South Africa and the United States.

The Observatory benefits, since its creation, from a deep understanding of the drivers that define best practice on mineral raw materials' exploration, exploitation, recycling and trade. This knowledge is used to advance the Observatory vision and mission.

This report synthesises the activities developed by the Board of Directors of the Observatory in the first year of the organisation. These activities were framed by a Strategic and a Business Plan, produced in 2017. The Business Plan established a three years horizon to create a fully operational organisation, capable of advancing international cooperation, support informed policymaking and enhancing the governance of mineral raw materials.

The primary outcomes of 2018 are the establishment of the communication infrastructure of the Observatory, including content curation and social media platforms, the start of structured dissemination activities and the development of the services offered to members.



---

<sup>1</sup> From both primary and secondary sources.

## 2 The International Raw Materials Observatory in brief

The International Raw Materials Observatory is an international not-for-profit international association, established on 25 September 2017. The Observatory was created to support international cooperation on mineral raw materials' research & innovation, education & outreach, industry & trade and recycling, management & substitution of strategic raw materials.

Mineral raw materials are the focus area of the International Raw Materials Observatory and diplomacy, dialogues, independent expert analysis and foresight are the primary tools used to advance international cooperation, informed policymaking and better governance of mineral raw materials.

The International Raw Materials Observatory is built around the concept of honest broker, acting as an impartial international mediator specialised in the minerals value chain to support international cooperation and exchange of best practice. The Observatory's goals are to:

- Promote international cooperation on mineral raw materials research & innovation, education & outreach, industry & trade and recycling, management & substitution of strategic raw materials;
- Expand raw materials diplomacy and disseminate best practices on mineral raw materials supply;
- Provide policy-makers independent comprehensive analysis of raw materials that is authoritative, confidential and objective;
- Help organisations along the minerals value chain improving their sustainability.

The vision of the International Raw Materials Observatory is to be the organisation of reference in the world on the diffusion of best practices along the mineral raw materials value chain.

To ensure its independence, the Observatory combines an offer of services to members with an offer of services to the marketplace.



Credits : Terra Search Pty Ltd

The exclusive services (being developed) to members include:

- Platform for dialogues on mineral raw materials with representatives of international intergovernmental organisations (UN, OECD, EU, World Bank, G7, WTO);
- Specialised periodic barometer and (foresight) reports on trends that shape possible opportunities and threats to mineral raw materials provision.

The services to the marketplace (to be developed, as defined in the Observatory's Business Plan) include:

- Diplomacy support, including training, consultancy and workshops for diplomats and people engaged in the development of trade agreements;
- Match-making/brokerage events for the raw materials value chain, linking research funding organisations, researchers and industry stakeholders;
- Specialised consultancy services on foresight, building up predictions and scenarios on the industry, legal, regulatory and judicial environment in raw materials producing countries and in major markets.

The Observatory is open to all stakeholders having an interest in mineral raw materials policies and international cooperation. The annual membership fees (defined when the Observatory was launched) depend on the size and turnover of organisations and varies between 3.000€ and 12.000€.

Micro and small organisations with less than 49 persons employed or turnover ≤ €10 million or balance sheet total ≤ €10 million	3.000€
Medium-sized organisations with 50-249 persons employed or turnover ≤ €50 million or balance sheet total ≤ €43 million	6.000€
Large organisations with 250 or more persons employed or turnover > €50 million or balance sheet total > €43 million	12.000€



### 3 Governance: Board, Advisory Board, General Assembly and meetings

#### 3.1 Board

The Board is the executive body of the Observatory and its focus is to advance the Observatory's mission, implement decisions of the General Assembly and make policy proposals.

The Board of the Observatory has a total of seven members. The Board first members were unanimously nominated by the associates of the Observatory in the legal incorporation. The President of the Board is Mr Stephen Henley. The Vice-Presidents are Mrs Eva Hartai and Mr Eberhard Falck. The Treasurer is Mr Marco Komac. The other Board members are Mrs Adrienn Cseko, Mr Christopher Keane and Mr Nelson Cristo. The Board nominated Mr Vitor Correia as Secretary General. The Secretary-General is responsible for the daily management of the Observatory. He follows the guidelines he receives from the Board, and he oversees the office staff.



Mr Stephen Henley,  
President



Mrs Adrienn Cseko,  
Board Member



Mrs Eva Hartai,  
Vice-President



Mr Christopher  
Keane, Board  
Member



Mr Eberhard Falck,  
Vice-President



Mr Nelson Cristo,  
Board Member



Mr Marco Komac,  
Treasurer



Mr Vitor Correia,  
Secretary-General

The Board mandates have a duration of three years and at least one-third of the Board should be elected every year. The assignments of this (first) Board included the preparation of the bylaws of the Observatory and the organisation of the first elections.

### **3.2 Advisory Board**

The Advisory Board includes representatives of international intergovernmental organisations, who support the mission of the Observatory and provide advice to the Board. The organisations formally invited to nominate representatives to the Advisory Board of the Observatory were the United Nations Economic Commission to Europe (UNECE), the Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD), the World Trade Organisation (WTO), the African Union Commission (AUC), the European Commission (EC) and the World Bank (WB). The invitations were made in October 2018 (after the comprehensive restyling of the webpage and social media channels of INTRAW).

The UNECE, OECD and the WTO already accepted the invitation (and the WTO already formalised the nomination of its representative; Ambassador Diego Aulestia, chair of the WTO Committee on Trade and Development). The AUC and the WB did not reply to the invitation. The EC decided not to nominate a representative. The Secretary-General is following up pending replies, with the aim of organising the first meeting of the Advisory Board in 2019.

### **3.3 General Assembly**

The General Assembly is the governing body of the Observatory. It comprises one or two officially appointed delegates for each of the full members and the officers constituting the Observatory Board. Each member has one vote in the General Assembly.

#### **Founding members**

The founding members of the Observatory are: Resources Computing International Ltd (RCI), Associação Portuguesa dos Industriais de Mármore, Granitos e Ramos Afins (ASSIMAGRA), Fundação para a Ciência e a Tecnologia (FCT), Geološki zavod Slovenije (GeoZS), Australian Academy of Technological Sciences and Engineering (ATSE), Pan European Reserves and Resources Reporting Committee (PERC), La Palma Research Centre for Future Studies SL (La Palma), the American Geosciences Institute (AGI) and the European Federation of Geologists (EFG).

#### **New members**

Immediately after the formal incorporation of the Observatory, the Camborne School of Mines, MinPol GmbH, Fraunhofer IAO and Ambigroup SA formalised their membership requests. The Board decided to accept all these membership requests and to extend to these new members the benefit given to founding members (exemption of payment of the annual fee in the second year of membership). In March 2018 the American Institute of Professional Geologists (AIPG) requested membership. The Board accepted the request and the fee benefit was also extended to AIPG.

In May 2018 two organisations requested information on membership requirements: the Irish Centre for Research in Applied Geoscience (iCRAg) and Corval Innovations AG, a Swiss-based consultancy company that was being created to offer services on the evaluation of mineral resources.

The Secretary-General had an informal meeting with iCRAg representatives in June. Despite the friendly relations it was not possible to define a pathway to formalise cooperation. On July the President of the Board and the Secretary-General had a conference call with the founder of Corval Innovations, who confirmed interest in becoming a member of the Observatory, after settling the administrative register of his company: He expressed the belief that the Corval membership request would be submitted by the end of 2018. The application was received in February 2019 (after the period covered by this report).

### 3.4 Meetings

The Board held eight meetings in 2018. The main considerations and actions carried out at the meetings of the Board during 2018 are summarised in the table below.

At each scheduled meeting the following standing matters are considered:

- Consideration of any conflicts of interest;
- Review of actions from previous meetings;
- Reports/updates from the Secretary-General.



**First Board online meeting (March 2018)**

- Overview of administrative items (statutes, financials, participation in H2020 calls);
- Acceptance of membership requests from AIPG and Fraunhofer;
- Office installation in the EU quarter in Brussels (shared office space);
- Change of siege (from Clos des Lipizzans 7, Brussels) to the office address (Rue Vautier 54, Brussels);
- Approval of participation in the World Materials and World Resources Forum events in Nancy, 26-29 June 2018.

**Fifth Board online meeting (September 2018)**

- Administrative items (VAT, change of siege);
- Validation of new webpage structure and look;
- Participation in EU tender on conflict minerals regulation;
- Presentation of the Observatory in Meggen (BDG annual conference);
- Interest of UNECE in the Observatory and invitation to join the Advisory Board.

**Second Board online meeting (April 2018)**

- Overview of administrative items (register in Moniteur Belge, H2020 validation register, participation in H2020 calls, payments and financials);
- Decision to recover and use intraw.eu domain, repository and social media accounts;
- Application to EU funding for travel to the World Materials and World Resources Forum event.

**Sixth Board online meeting (October 2018)**

- Launch of formal invitations to the Advisory Board to OECD, WTO, WB, EU-DG Trade, UNECE and AUC;
- Development of world barometer;
- Validation of social media campaign to happen during the EU Raw Materials Week.

**Seventh Board online meeting (November 2018)**

- Possible cooperation (competition) with the CSR initiative (that announced a raw materials observatory);
- Register of trademark in Benelux;
- Status of Advisory Board composition.

**Eighth Board online meeting (December 2018)**

- Evaluation of EU funding options;
- Alliances and consortium for EU call on responsible sourcing of raw materials in global value chains;
- Validation of social media campaign to disseminate factsheets;
- Activities for 2019.

**Third Board online meeting (May 2018)**

- Participation in conferences to present the Observatory (FINEX 18, MINEX 2018);
- Facelift of INTRAW website and factsheets;
- Design and production of dissemination materials (brochures, business cards).

**Fourth Board online meeting (July 2018)**

- Exploration of cooperation opportunities (iCRAg, Terra);
- Advancing the partnership with WRF and EIT-RM to develop the World Forum on Raw Materials;
- Leadership of H2020 project on responsible sourcing of raw materials in global value chains.

Minutes/memorandums of the Board meetings will be provided to members by the Secretary-General upon request.

## 4 Strategic actions

The strategy of the Observatory was outlined under the H2020 project INTRAW, to safeguarding the full operation of the Observatory after the (H2020) funding period. The implementation of the strategy, aligned with the Observatory vision, mission and goals, requires a consistent value discipline<sup>2</sup> supported by operational flexibility, alliances & networking, communication and a services/IT delivery infrastructure. The sections below detail what has been accomplished in the reporting period on these factors.

### 4.1 Launch

The announcement of the International Raw Materials Observatory happened on 7 November 2017, during the EU-Advanced Mining Countries conference, organised in the framework of the European Commission's Raw Materials Week. The Secretary-General provided the audience with an overview of the services the Observatory will be offering highlighting that the Observatory will “*foster dialogues among stakeholders and policymakers, in the intersection between political actors and society*”. During a brokerage session organised at the end of the conference, the participants had the opportunity to test the match-making service that will be provided by the Observatory.



7 November 2017, announcement of the launch of the Observatory, during the EU-Advanced Mining Countries conference, @European Commission's Raw Materials Week.  
Credits : COMPLETE

<sup>2</sup> To “consistently deliver authoritative specialised insight on raw materials”.

## 4.2 Operations

To provide on-time services that fulfil members and client's expectations, the Observatory's strategic plan prescribes high operational flexibility. This rests on the Observatory's organisational design and human resources practices.

The Observatory has no fixed personnel. The activities reported in the reporting period were voluntarily advanced by the Observatory Board and the Secretary-General, who followed the strategic and business plans outlined for the Observatory in 2017. The necessary alignment of behaviours, commitments and mind-sets among the Board and the Secretary-General was facilitated by a common understanding of the Observatory's vision and objectives. The Board and the Secretary-General decided, coordinated and monitored the implementation of activities through monthly online meetings. The decision-making process was (is) open and transparent, and based on consensus. Decisions on minor every-day activities, if taken by the Secretary-General without prior validation by the Board, were (are) communicated to the Board and validated in the following periodic meeting.

In the reporting period the Observatory used external consultants to develop specific tasks (e.g. website redesign, factsheets layout, social media campaigns). In some cases, the consultants were paid on a task basis, under a pre-approved budget (e.g. the website restyling). In other cases (communication), the payment was based on the number of hours worked. The Observatory developed a close collaboration with the consultant responsible for communication activities (Anita Stein), maximising the Observatory capacity to deliver in short notice. There's also a close collaboration with the Observatory accountant (JPS Accounting and Tax Network SPRL), although the first significant interaction (the evaluation of 2018 accounts) will only happen in 2019.

To develop its network and foster cooperation, the Observatory responded to an H2020 call in February and to one EU tender in September 2018.

The H2020 proposal was on the certification of recycling plants and the Consortium, headed by the Observatory, included Fraunhofer, the Norges Teknisk-Naturvitenskapelige Universitet, the Agenzia Nazionale per le Nuove Tecnologie, l'Energia e lo Sviluppo Economico Sostenibile, the European Federation of Geologists, Tecnalia, TUV Italia, the National Technical University of Athens, alongside eight recycling companies and all the Members of the Observatory (as third parties of the Observatory). The project was not selected for funding.

The open procedure "Support for SMEs on mineral supply chain due diligence – implementation phase (conflict minerals)" was launched by DG Grow in 2018, with the aim of facilitating the implementation of the EU regulation on conflict minerals. The proposal was headed by the European Federation of Geologists, and the Consortium included also La Palma Research Centre and Pact. The proposal was not selected.

After the reporting period (and before the preparation of this report) the Observatory headed an H2020 proposal on responsible sourcing of raw materials and participated in two other H2020 proposals as a partner. All the members of the Observatory were involved (as third parties) in these proposals. If a proposal is selected, the Observatory Board will choose a task team (to develop the project activities) and will monitor the project progress.

### 4.3 Alliances and networking

The Observatory activities shall be expanded by cooperation with existing initiatives and organisations. The Board and the Secretary-General started discussions with iCRAG and the World Resources Forum on possible joint initiatives, but none of these evolved to a maturity stage in the reporting period.

The organisation of a World Forum on Raw Materials, together with the EIT Raw Materials and the World Resources Forum has been prioritised by the Board and the Secretary-General because it leverages the full offer of services to members of the Observatory.



### 4.4 Infrastructure

The Observatory rented a shared office space<sup>3</sup> in Brussels, in the immediate neighbourhood of the European Parliament. Members of the Observatory can use the office meeting room for free (with capacity for ten people, available upon request), having access to a fully equipped (video projector, flipcharts, wi-fi connection, coffee corner) professional space in the heart of the EU district.

---

<sup>3</sup> Shared with La Palma Research Centre and the European Federation of Geologists.



Image above: external (Google Street View) view of the office building of the Observatory (the European Parliament building is visible in the background).

Image below: view of the office meeting room.

The Observatory has an online cloud-based repository of information on the drivers of raw materials development and international cooperation (freely accessible through the Observatory's website). The repository maintenance and update are covered by a three years support contract, that started in June 2018. The repository has "unlimited" storage web space.

The Observatory uses a content curation service, provided by Paper.li, that collect relevant content using natural language processing, machine learning and social signals to analyse and extract the most relevant news on raw materials topics.

## 4.5 Communication

The communication activities of the Observatory targeted the market segments of the Observatory (including policymakers, influencers, researchers and industries along the raw materials value chain). The 2018 activities aimed to underline the Observatory continuity, as an “active organisation”<sup>4</sup>, capable of taking stock and updating its knowledge on international cooperation. Three primary communication channels were used to reach and mobilise the Observatory community of stakeholders: the hub-and-spoke web-page ([www.intraw.eu](http://www.intraw.eu)); and social media platforms (Twitter<sup>5</sup>, Facebook and LinkedIn). Alongside this, a brochure detailing the Observatory positioning and value for members and presentations to selected audiences (in Conferences) were also used to foster dissemination and networking.

After the end of the H2020 funding period, the Observatory was presented in six international Conferences: Brussels (cluster event on Social License to Operate and 2018 Raw Materials Week), Vancouver (Resources for Future Generations conference), Nancy (World Forum of Raw Materials pilot event), Skopje (Minex 2018) and London (Finex conference). These conferences were used to raise awareness on the Observatory’s focus and membership benefits and to networking. The participation was leveraged by news on social media channels and distribution of the Observatory’s brochure.



The restyling of the Observatory webpage was completed in September 2018. The redesigned webpage keeps the Observatory logo (developed by the INTRAW project) adapted to a new colour scheme, that was enhanced to facilitate reading by colour-blind users. The website uses now a “hub and spoke” structure, meaning that posts in social media platforms and linkages to the repository and the barometer are centralised/visible in the website. This ensures a common identity and a

<sup>4</sup> After the end of the H2020 funding period (in March 2018).

<sup>5</sup> See [@intrawobs](#).

better adaptation to the requirements of different communication channels. The social media profiles are all connected, strengthening each other.

The screenshot shows the INTRAW website's homepage with a navigation bar at the top. Below the navigation, there is a "Noticeboard" section featuring several news items with small images and text descriptions. To the right, there is a "Tweets" sidebar displaying tweets from the INTRAW Twitter account (@intrawobs). One tweet is highlighted, showing a post about the International Raw Materials Observatory launch.

Section	Content Description
Noticeboard	INTRAW - Discover The Project : The video has arrived! (Image: world map with arrows)
	The INTRAW project video is coming: a teaser video to keep us waiting (Image: timeline from 1800 to 1900 with a car icon)
	INTRAW takes you back to the Future (Image: camera icon)
	Save the date: Launch of the International Raw Materials Observatory (Image: underwater scene with text "SAVE THE DATE")
	The Future of Europe is now. The future availability of resources relies on our efforts today. The future... (Image: bar chart)
	Save the date: Brussels, 7 November 2017 Save now the date for the launch event of the International... (Image: map of Europe)
	Read more
	Read more
	Read more
Tweets	International Raw Mate (@intrawobs) posted: #DYK? #Canada attracts #investment to the #minerals sector by providing full access to #geoscience information & statistics on minerals & #metals. Discover our factsheets on Canada's competitive advantages: tinyurl.com/yxmfu3rx #rawmaterials #exploration #exploitation (13 Mar 2019)
	International Raw Materials Observatory Retweeted (13 Mar 2019)
	IRP (@UNEPIRP) posted: Packed house and lots to say at launch of Global Resources (13 Mar 2019)

Social media campaigns have been instrumental in signposting the Observatory continuity. The campaigns are based on factsheets that showcase best practice on mineral raw materials research, education & outreach and industry & trade. These factsheets are released periodically.

The first campaign started in November 2018, to coincide with the Raw Materials Week in Brussels, and it was focused on the USA. Four fact sheets (disseminated in five tweets between 14<sup>th</sup> November and 5<sup>th</sup> December) got 13.000 tweet impressions and increased Observatory twitter followers by more than 5%.



This first social media campaign was boosted by the short (2'43") video that was created in November 2017 to signpost the launch of the Observatory, also widely disseminated in social media.

Nov 2018 - 30 days

#### TWEET HIGHLIGHTS

##### Top Tweet earned 3,324 impressions

Did you know that the USA have historically stable tax and mining laws since more than a century? Read more about the history of **#mineral #exploration** in our first **#USA** factsheet released at the occasion of **#RawMaterialsWeek**: [bit.ly/2zRC0XP](https://bit.ly/2zRC0XP) [pic.twitter.com/k7Wv6aCSgk](http://pic.twitter.com/k7Wv6aCSgk)



11 12

[View Tweet activity](#)

[View all Tweet activity](#)

##### Top mention earned 38 engagements

Do U remember? 1 year ago at **#RawMaterialsWeek**, the International Raw Materials Observatory has been launched: [youtu.be/NGXVqTBnFEA](http://youtu.be/NGXVqTBnFEA) **@intrawobs** is now fully operational & ready to launch factsheets on benchmarking of five reference countries. Stay tuned & read more next Weds! [pic.twitter.com/Mlly65J8Fw](http://pic.twitter.com/Mlly65J8Fw)



8 16

Between the end of the reporting period and the preparation of this report, the Observatory launched the World Barometer. It uses public sources of information to analyse sector trends, main industry drivers, studies and statistics, international best practices, innovative projects, linkages with adjacent areas and what opinion leaders and influencers are saying about the raw materials sector.

**Intraw**

## WORLD BAROMETER

A service provided by the International Raw Materials Observatory

HEADLINES   VIDEOS   BUSINESS   TECHNOLOGY   POLITICS   SCIENCE   WORLD   ENVIRONMENT   ALL ARTICLES

Wednesday, Mar. 20, 2019 | Archives |

**Latest USGS Report Shows Importance of Domestic Mining - Minerals Make Life**

Shared by Minerals Make Life

mineralsmakelife.org - According to the U.S. Geological Survey's annual Mineral Commodity Summaries report, our nation still relies on foreign imports for most of the minerals needed for our national defense and economy. T...

**How a Made-in-Canada Responsible Mining Program is Going Global**

Shared by Ben Chalmers

www.dobusinesslikecanadian.ca - As we transition to a low-carbon economy, one that requires mined minerals and metals to be fully realized, it is essential that there be measures in place to demonstrate responsible sourcing. Now mu...

**Do Voluntary Sustainability Initiatives in Mining Advance the SDGs? - Intergovernmental Forum**

Shared by International Raw ...

www.igfmining.org - For many mineral-rich countries, the mining sector can be a key engine to drive and achieve the Sustainable Development Goals (SDGs). When well managed, the sector can create jobs, support local busi...

**Global Resources Outlook**

Shared by International Raw ...

www.resourcepanel.org - Much is at stake as global society approaches the final decade before the Sustainable Development Goals are fixed to be realized in 2030. The international community has set high ambitions for global...

**5 Mining Trends You Might be Missing | Investing News Network**

Shared by INVESTING Mining R...

investingnews.com - We asked resource industry experts what trends in the space investors may be overlooking. Here's what they said. This year's Prospectors & Developers Association of Canada (PDAC) convention wrapped u...

**European Commission - PRESS RELEASES - Press release - EU budget for 2021-2027: Commission welcomes provisional agreement on Horizon Europe, the future EU research and innovation programme**

Shared by Carlos Moedas

europe.eu - Investing in research and innovation is investing in Europe's future, in knowledge and new solutions to maintain and improve the European way of life. That is why the Juncker Commission has set a new...

**Subscribe to the Email Newsletter**

**International Raw Materials Observatory**

The International Raw Materials Observatory is a not-for-profit international association, created to support worldwide cooperation on mineral raw materials' research & innovation, education & outreach, industry & trade and recycling, management & utilization of strategic raw materials.

**Editor's note**

The World Barometer is one of the services provided by the International Raw Materials Observatory. It uses public sources of information to analyse sector trends, main industry drivers, studies and statistics, international best practices, innovative projects, what opinion leaders and influencers are saying about the sector and meetings with stakeholders, including adjacent sectors.

You can subscribe to this bi-monthly publication by filling in your email address in the form above. According to the International Raw Materials Observatory's privacy policy (see <https://intraw.eu/privacy-policy>), we won't use your personal data for any other purpose than the one for which you have provided your data voluntarily. Please note that you can change your mind at any time and unsubscribe from this publication using a link provided in the footer of each email notification.

The views and opinions expressed in this paper are solely those of the authors and other contributors. These views and opinions do not necessarily represent those of the International Raw Materials Observatory and/or its employees.

## 5 Financial report

The 2018 revenue was 18% below the forecast established in the 2017 Observatory's Business Plan (Table 1), despite the achievement of the number of member's goal. This is a consequence of the enrolment of member organisations that are smaller than projected.

Table 1 – Growth and revenue indicators of the 2018 activity.

	2018	Forecast year 1
Number of members	14	14
Membership fees	57.000€	69.000€
Revenues from sales	0€	0€
Sponsorships/other revenues	0€	0€

The Board and the Secretary-General adjusted the Observatory's activities to the lower (than forecasted) revenue and made massive cost cuts. This was possible because the Board and the Secretary-General worked as volunteers and were actively engaged in the office tasks, contributing to the external consultants' work and supporting part of the travel costs (Table 2).

Table 2 – Profit and loss account of the Observatory in 2018.

	2018 (€)	Forecast year 1 (€)
<b>Revenues</b>	<b>57.000</b>	<b>69.000</b>
Membership fees	57.000	69.000
<b>Expenses</b>	<b>14.704</b>	<b>204.300</b>
Office rent and insurance	7.110	26.400
IT platform and communications	2.323	26.400
Personnel costs	0	98.000
External consultants' fees	2.607	12.000
Travel	759	7.200
Registration and taxes	1.905	34.300
<b>Liquid assets</b>	<b>42.296</b>	<b>-135.300</b>

Because of the stern financial discipline, it was not necessary to gather the equity calculated in the 2017 Observatory's Business Plan to launch the Observatory. The launch and the subsequent activities happened as planned, and the Board is committed to advance all the actions foreseen in the Business Plan of the Observatory in the three-year development period, despite the adjustments in revenues and costs.

## 6 Concluding remarks

The networking and communication activities of the Observatory in 2018 paved the way to the development of the Observatory's services. The focus in the first months of 2019 is on the enhancement of the raw materials world barometer and the launch of the dialogues with representatives for international intergovernmental organisations.

The raw materials world barometer is already online, and it is updated every two weeks. For now, access is open to everyone on the internet, but the Board plans to add content to it (during 2019) that will be accessible only to members of the Observatory. The combination of open access (to all) and exclusive access (to members) is a balanced way to lift the visibility of the Observatory and to underline the benefits being given to members.

Setting up a World Forum on Raw Materials, together with the EIT Raw Materials and the World Resources Forum, is a priority of the Board for 2019 because it leverages dialogues with representatives of international intergovernmental organisations and the match-making/brokerage services. The establishment of the Advisory Board is a critical undertaking to this, and developments on these ventures are expected during 2019.

To safeguard the stability and the independence of the Observatory, the Board plans to expand its alliances and to increase the number of members. The expansion (of alliances and membership) will target the network of the Observatory's members initially. Some of these organisations are interested in increasing participation in EU (H2020) projects, and the Observatory plans to become more engaged in EU funded projects and to involve its members (as linked third parties).

Participation in H2020 projects will have a significant impact on the Observatory's finances because, according to the H2020 rules, 25% of the direct personnel costs to be received by the Observatory will remain in the Observatory as overheads. The results of the evaluation of the three proposals submitted in February 2019 will be known in July 2019.

In 2019 the Board also plans to advance the bylaws that will regulate the inner activity of the Observatory and to organise the first Board elections.

The Board and the Secretary-General are committed to implementing the business strategy developed in 2017, designed to deliver "authoritative specialised insight on raw materials", supported by operational flexibility, alliances & networking, communication and an effective services/IT delivery infrastructure.



Credits: Edine Bakker

## **7 Annex – Statutes of the Observatory**

## 1e ROLE

Droit d'Enregistrement	Antenne concernée	Annexe (O/N)
50+100 EUR	BXL 3	o

LC/INTERNATIONAL RAW MATERIALS OBSERVATORY.CST/AW  
 NM: 2017/3367  
 Rép.46.949

**"RAW MATERIALS OBSERVATORY"**  
 Association Internationale Sans But Lucratif  
 Clos des Lipizzans numéro 7  
 à Woluwe-Saint-Pierre (1150 Bruxelles)

**CONSTITUTION**

L'AN DEUX MIL DIX-SEPT

Le quatorze septembre

Devant Nous, Maître Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR, Notaire associé résidant à Bruxelles, faisant partie de la Société Civile sous forme de Société Privée à Responsabilité Limitée "Gérard INDEKEU - Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR", BCE n° 0890.388.338, dont le siège social est établi à Bruxelles, avenue Louise, 126.

**ONT COMPARU :**

1. La société de droit britannique "Resources Computing International Limited", en abrégé « RCI », inscrite au Registre de commerce sous le numéro 2847563, dont le siège social est établi 185 Starkomes Road, Matlock DE4 5JA, Royaume Uni.
2. L'association de droit portugais « Associação Portuguesa Dos Industriais De Marmores Granitos E Ramos Afins », en abrégé « ASSIMAGRA », dont le siège social est établi rua Aristides de Sousa Mendes, 3-B, 1600-412 Lisbonne, Portugal ;
3. La fondation de droit portugais « Fundação para a Ciência e a Tecnologia », en abrégé FCT, dont le siège social est établi Avenida Dom Carlos I, 126, Lisbonne 1249-074, Portugal.
4. L'Institut de droit slovène « Geološki zavod Slovenije », Geological Survey of Slovenia", en abrégé GeoZS, dont le siège social est établi Dimičeva ulica 14, SI – 1000 Ljubljana, Slovénie, inscrit au Registre de Commerce sous le numéro 5051410000.
5. L'Organisation non gouvernementale de droit australien "The Australian Academy of Technological Sciences and Engineering", en abrégé « ATSE », dont le siège social est établi Level 1, 1, Bowen Crescent, Melbourne, Victoria, 3004, Australie.
6. L'association sans but lucratif de droit belge « Pan European Reserves And Resources Reporting Committee », en abrégé « PERC », dont le siège social est établi rue Jenner, 13, à 1000 Bruxelles, Belgique, inscrite au Registre des Personnes Morales (Bruxelles) sous le numéro 0521.825.257.
7. "La Palma Research Centre for Future Studies SL", centre de recherches de droit espagnol, dont le siège social est établi El Fronton 37, Garafía 38787, Santa Cruz de Tenerife, Espagne.

8. L'association sans but lucratif de droit américain « AMERICAN GEOSCIENCES INSTITUTE », en abrégé « AGI », dont le siège social est établi 4220 King Street, Alexandria, VA 22302-1502, Etats-Unis d'Amérique.

9. L' Association Internationale Sans But Lucratif «Fédération Européenne des Géologues », en abrégé « FEG» dont le siège social est établi à Bruxelles, rue Jenner 13 ( RPM ) représentée par Monsieur Vitor Manuel RAMOS CORREIA, domicilié à casa Amarela, Vale de Murtinhais 267-630 Bucelas, Portugal.

Promoteurs de l'idée et concepteurs, les prénommés sont désignés ci-après comme Membres Fondateurs de l'Association.

Présence - Représentation

Les comparants sub 1 à 8 sont ici valablement représentés par Madame FERNANDEZ FUENTES Isabel, domiciliée à 1150 Bruxelles, Clos des Lipizzans 7, titulaire du numéro national 62.04.01-544.77, agissant en vertu de procurations sous seing privé qui resteront ci-annexées en copie.

Lesquels comparants Nous ont requis de dresser, par les présentes, les statuts d'une association internationale sans but lucratif, conformément aux dispositions de la loi belge du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes, qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Les présents statuts sont ceux d'une Association Internationale Sans But Lucratif, AISBL, constituée.

1. STATUT LEGAL, DENOMINATION ET SIÈGE

1.1. L'Association est constituée conformément aux dispositions de la loi belge du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes, telle que modifiée et mise à jour par la loi du 30 décembre 2016.

1.2. L'AISBL est dénommée 'International Raw Materials Observatory AISBL' (ci-après l'Association).

1.3. Le siège social de l'Association est établi Clos des Lipizzans numéro 7 à Woluwe-Saint-Pierre (1150 Bruxelles). Ce siège social peut être transféré en tout autre lieu en Europe, par décision du Conseil d'administration (voir Article 12.11). Ce changement d'adresse sera publié dans les Annexes du Moniteur belge et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce compétent, dans le mois de sa date.

2. DUREE

2.1. L'Association est établie pour une durée indéterminée. Elle peut être dissoute à tout moment tel que défini à l'Article 20.

3. OBJET SOCIAL

## 2e ROLE

3

- 3.1. Les objectifs de l'Association (ci-après les 'Objectifs') sont de renforcer la coopération internationale sur l'intelligence des matières premières minérales au sein et au-delà de l'Europe. Cet objectif sera réalisé en soutenant les efforts de l'Union européenne, des gouvernements nationaux, des institutions et des organisations nationales et internationales qui visent à développer et à mettre en œuvre des actions de coopération internationale en matière de recherche, d'innovation, d'éducation, de sensibilisation, d'industrie, de commerce, de recyclage, de gestion et de substitution des matières premières minérales.
- 3.2. Afin d'atteindre ses Objectifs, l'Association peut exercer toute activité en rapport avec la réalisation de ses buts et devenir membre dans des institutions internationales et partenaires d'organisations commerciales.

Les matières premières minérales sont le domaine central de l'action de l'Association et le soutien à la diplomatie et aux dialogues internationaux, fondés sur l'analyse et la prospective des experts indépendants, sont les principaux mécanismes qui serviront à promouvoir la coopération internationale, la prise de décision et l'élaboration des politiques éclairées. L'Association contribuera entre autres, dans le plus large sens possible, à l'élaboration de politiques, à l'éducation et au transfert de connaissances dans le domaine des matières premières traitant des questions éthiques, juridiques tant que sociétales au sein de l'Union européenne et dans des pays tiers, contribuant ainsi pour améliorer la gouvernance globale des matières premières minérales.

- 3.3. L'Association est une organisation sans but lucratif.

### 4. CONDUITE ETHIQUE

- 4.1. Chaque membre de l'Association s'engage à respecter le principe d'intégrité ainsi que la confidentialité des documents internes de l'Association.
- 4.2. Chaque membre doit maintenir et respecter des pratiques commerciales légales et agir de bonne foi et de manière transparente à l'égard des autres membres.
- 4.3. L'Association et ses membres doivent œuvrer en pleine conformité avec le droit européen de la concurrence.
- 4.4. Pour permettre un contrôle approprié et pour s'assurer que l'Association agisse de manière responsable, elle sera immatriculée au registre de transparence de l'Union européenne géré par le Parlement Européen et la Commission Européenne, et son dossier sera tenu à jour.

### 5. MEMBRES

- 5.1. Sont membres des entités qui peuvent être formellement représentées par une personne physique dûment habilitée. Pour les personnes physiques, l'adhésion n'est pas possible.

5.2. L'association se compose de deux catégories de membres, les membres effectifs et les membres observateurs:

- (a) Sont membres effectifs, les Membres Fondateurs et les organisations dont les activités sont en lien avec l'accès aux matières premières ou leur utilisation telles que les gouvernements, les organisations internationales, les entreprises ou les institutions publiques, les organisations non gouvernementales, les organisations à but non lucratif, les entreprises privées, les associations, les plates-formes, les coopératives, les établissements de recherche et d'enseignement. Les membres effectifs peuvent être admis sur demande écrite, et jouissent des droits de vote accordés par la loi et les présents statuts;
- (b) Sont membres observateurs des individus ou des organisations qui contribuent (ou ont contribué) à favoriser les dialogues et la coopération internationale dans le domaine des matières premières minérales. Les membres observateurs peuvent être admis sur proposition écrite des membres effectifs et ne disposent pas de droits de vote.

5.3. Les membres effectifs bénéficient des droits suivants:

- (a) Participer en personne aux réunions de l'Assemblée Générale ou y être représenté par une personne dûment habilitée par procuration;
- (b) Voter lors de l'Assemblée Générale ;
- (c) Demander la convocation d'une Assemblée Générale extraordinaire conformément à l'Article 10.3;
- (d) Etre exclu de l'adhésion seulement après avoir pu présenter, en personne, sa défense devant l'Assemblée Générale;
- (e) Démissionner de l'Association après avoir communiqué cette décision au Secrétaire Général de l'Association par lettre recommandée adressée au siège social de l'Association;
- (f) Participer aux activités de l'Association;
- (g) Elire le Conseil d'administration;
- (h) Etre élu au Conseil d'administration.

5.4. Les membres observateurs jouissent des droits suivants:

- (a) Participer à l'Assemblée Générale en qualité d'observateurs sans droit de vote;
- (b) Démissionner de l'Association après avoir communiqué cette décision au Secrétaire Général de l'Association par lettre recommandée adressée au siège social de l'Association.

5.5. L'adhésion en qualité de membre effectif comprend les obligations suivantes, mais ne se limite pas à :

- (a) S'acquitter d'une cotisation tel que détaillé à l'Article 8 ;

## 3e ROLE

5

- (b) Informer le Secrétaire Général de toute modification relative au statut de l'adhésion, notamment les conditions d'adhésion définies à l'Article 6 et toutes les questions concernant les cotisations exigibles.

### 6. DEMANDE D'ADHESION

- 6.1. Les demandes d'adhésion doivent être adressées par écrit au Secrétaire Général de l'Association.
- 6.2. Toute demande d'adhésion suppose le respect parfait des Statuts de l'Association, de toutes ses règles et règlements d'ordre intérieur ainsi que de toutes les décisions de ses organes directeurs et l'engagement de participer activement à ses activités.
- 6.3. Le Secrétaire Général de l'Association est habilité à demander des informations complémentaires aux candidats.
- 6.4. L'adhésion est accordée par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'administration.

### 7. RESILIATION DE L'ADHESION

- 7.1. L'adhésion peut être résiliée soit par démission ou par exclusion du membre, soit par sa liquidation.
- 7.2. Tout membre, qui cesse de satisfaire aux conditions requises en vertu de l'Article 5, cessera *ipso facto* d'être membre de l'Association.
- 7.3. Tout membre désireux de démissionner de l'Association est tenu d'en aviser le Secrétaire Général par lettre recommandée trois mois avant la fin de l'exercice social en cours; autrement, la cotisation complète pour l'exercice social suivant sera due. Au cours de la période de préavis, les droits et obligations liés à l'adhésion, et l'obligation de contribution financière sont maintenus.
- 7.4. Le Conseil d'administration est habilité à suspendre l'adhésion de tout membre et de recommander à l'Assemblée Générale son exclusion:
  - (a) En cas de défaut de paiement de sa cotisation;
  - (b) Pour violation des Statuts, des règlements d'ordre intérieur ou d'une résolution de l'Assemblée Générale;
  - (c) Pour avoir agi de manière gravement nuisible à la réputation de l'Association ou à l'intérêt des membres.
- 7.5. Le membre dont l'exclusion a été demandée est autorisé à présenter sa défense en personne à la prochaine Assemblée Générale ordinaire. L'exclusion d'un membre peut être décidée par l'Assemblée Générale à la majorité simple.
- 7.6. Est réputé démissionnaire, tout membre qui ne règle pas intégralement la cotisation annuelle qui lui incombe dans les soixante jours du rappel qui lui est adressé par lettre recommandée avec accusé de réception.

- 7.7. Les membres dont l'adhésion est résiliée suite à leur démission, exclusion ou liquidation n'ont aucun droit sur les actifs de l'Association ou les cotisations et autres contributions déjà versées.

**8. COTISATIONS**

- 8.1. Afin de poursuivre les Objectifs et de mener à bien les activités de l'Association stipulés à l'Article 3, les membres effectifs doivent s'acquitter d'une contribution financière, c'est-à-dire la cotisation.
- 8.2. Les cotisations varient en fonction de la taille de chaque organisation membre et sont calculées en fonction du nombre de personnes employées au sein de l'organisation, du chiffre d'affaires ou du bilan, tel que décidé par l'Assemblée Générale;
- 8.3. Le montant des cotisations ainsi que les modalités de paiement sont décidés annuellement par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'administration. La méthode de calcul détaillée est établie dans les règlements d'ordre intérieur.
- 8.4. L'Association peut recevoir des subventions, des dons et tout autre transfert autorisé par la loi.
- 8.5. L'Association peut proposer des services à d'autres organisations et les facturer.

**9. STRUCTURE DE L'ORGANISATION**

- 9.1. La direction de l'Association est assurée par les organes suivants:
- (a) Assemblée Générale
  - (b) Conseil consultatif
  - (c) Conseil d'administration
- 9.2. L'Association emploie ou sous-traite également un Secrétaire Général qui veille à la mise en œuvre opérationnelle des décisions prises par les organes de gestion et est responsable des activités quotidiennes de l'Association. Le Secrétaire Général peut être assisté par du personnel de bureau.
- 9.3. L'Association peut mettre en place des groupes de travail tels que des groupes thématiques, des groupes de travail et des comités suivant les 'Objectifs' de l'Association sous diverses formes. Ces groupes de travail sont établis sous l'autorité du Conseil d'administration et peuvent être définis et spécifiés dans les règlements d'ordre intérieur.

**10. ASSEMBLEE GENERALE**

- 10.1. L'Assemblée Générale se compose de tous les membres ayant le droit de vote. Les membres sans droit de vote peuvent participer en qualité d'observateurs (voir l'article 5.4.a).

## 4e ROLE

7

- 10.2. L'Assemblée Générale de l'Association est convoquée par le Président ou son suppléant (voir article 10.11) et se réunit au moins une fois par an, au plus tard le 31 mai, au lieu et à la date fixés par le Président en concertation avec le Conseil d'administration. La convocation ainsi que l'ordre du jour sont adressés, par lettre ou courrier électronique, au moins quatre semaines avant la date fixée pour la réunion. Le lieu de l'Assemblée Générale est par défaut le siège social de l'Association, sauf indication contraire dans la convocation.
- 10.3. Une Assemblée Générale extraordinaire sera convoquée à chaque fois que le Président ou le Conseil d'administration le jugent nécessaire ou lorsqu'au moins un cinquième des membres demandent au Président et au Secrétaire Général la convocation d'une Assemblée Générale extraordinaire.
- 10.4. Chaque membre ayant le droit de vote est représenté à l'Assemblée Générale par un délégué disposant des pleins pouvoirs. Chaque membre effectif dispose d'une voix. En cas d'égalité des voix, le Président (voir l'article 15) a une voix prépondérante.
- 10.5. Les procédures de vote et le quorum requis pour les réunions de l'Assemblée Générale sont stipulés dans les règlements d'ordre intérieur.
- 10.6. L'Assemblée Générale est l'organe décisionnel ultime de l'Association. Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale approuve la politique générale de l'Association et donne des recommandations au Conseil d'administration pour sa mise en œuvre.
- 10.7. Sur les points suivants, l'Assemblée Générale a des compétences exclusives qui ne peuvent être déléguées:
  - (a) Admettre et exclure des membres;
  - (b) Modification des Statuts de l'Association;
  - (c) Election et révocation des membres du Conseil d'administration;
  - (d) Approuver la désignation du Président sur proposition du Conseil d'Administration;
  - (e) Nommer et révoquer, le cas échéant, le(s) commissaire(s) aux comptes sur proposition du Conseil d'Administration;
  - (f) Recevoir et approuver les rapports du Conseil d'administration sur les activités de l'année écoulée;
  - (g) Approuver les principales lignes politiques à suivre par l'Association sur base des recommandations du Conseil d'administration;
  - (h) Approuver les propositions de résolutions et les plans d'activités proposés par le Conseil d'administration;
  - (i) Approuver les rapports financiers annuels et le budget proposés par le Conseil d'administration;
  - (j) Approuver les règlements d'ordre intérieur pour le calcul des cotisations et les conditions de paiement proposés par le Conseil d'administration;

- (k) Approuver, le cas échéant, les règlements d'ordre intérieur concernant les paiements et les rémunérations pour les membres du Conseil d'administration;
- (l) La dissolution et la liquidation de l'Association;
- (m) L'adhésion de l'Association à toute autre organisation ou sa rétractation d'une telle organisation.

10.8. Une Assemblée Générale est toujours compétente pour adopter des résolutions. Une décision est adoptée si elle reçoit:

- (a) La majorité simple des voix des membres présents ayant le droit de vote en cas de décision ordinaire ;
- (b) La majorité des deux tiers des voix des membres présents ayant le droit de vote en cas de modification des statuts ou de décision concernant la dissolution ou la liquidation.

10.9. Les décisions adoptées sont contraignantes pour tous les membres de l'Association. Elles sont communiquées aux membres par courrier postal, courrier électronique ou publiées sur le site web de l'Association.

10.10. L'Assemblée Générale ne décide que sur les points à l'ordre du jour.

10.11. Lors de toutes les réunions de l'Assemblée Générale, le Président (voir l'Article 15.3) agit en qualité de président. Si celui-ci est absent, l'Assemblée est présidée par un Vice-président ou, le cas échéant, par le membre le plus âgé du Conseil d'administration.

10.12. Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale sont établis par le Secrétaire Général et sont signés par le Président et un membre effectif participant à l'Assemblée et sont distribués à tous les membres dans un délai d'un mois. Les procès-verbaux seront archivés électroniquement et doivent être accessibles à tous les membres via le site web de l'Association.

## 11. CONSEIL CONSULTATIF

11.1. Le Conseil consultatif est l'organe consultatif de l'Association. Il est constitué de présidents (ou de leurs représentants désignés) d'organisations internationales intergouvernementales, de comités internationaux, de forums et de plates-formes internationaux.

11.2. Le Conseil consultatif avise le Conseil d'administration et l'Assemblée Générale sur toutes les questions relatives aux activités, programmes et procédures de l'Association. Il conseille sur les questions et les activités ayant trait à l'intérêt général de l'Association, de sa propre initiative ou à la demande de l'Assemblée Générale ou du Conseil d'administration. Les activités du Conseil consultatif seront communiquées à l'Assemblée Générale pour approbation lors de sa prochaine réunion.

11.3. Le Président et le Vice-président du Conseil consultatif sont élus par l'Assemblée Générale pour un mandat de trois ans. Le Président et le Vice-président du Conseil consultatif peuvent exercer deux mandats consécutifs.

## 5e ROLE

9

- 11.4. Le Président du Conseil consultatif prépare, convoque et préside les réunions du Conseil consultatif et peut siéger au Conseil d'administration en qualité de membre d'office.
- 11.5. Le Vice-président exerce les fonctions et tâches qui lui sont assignées par le président; Il/elle fournit toute l'assistance requise par ce dernier et convoque et préside les réunions en son absence.
- 11.6. Si le poste de Président ou de Vice-président devient vacant, le Conseil consultatif élira, lors de sa prochaine réunion, un de ses membres en tant que Président ou Vice-président pour pouvoir remplacer l'ancien Président ou Vice-président pour la durée restante de son mandat.
- 11.7. Le Conseil consultatif se réunit au moins une (1) fois par an lors d'une séance ordinaire tenue à la même date et au même endroit que l'Assemblée Générale.
- 11.8. Les règles de quorum et de délibération du Conseil consultatif seront définies et détaillées dans les règlements d'ordre intérieur.

## 12. CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 12.1. La gestion de l'Association est confiée à un Conseil d'administration dont les membres sont des représentants d'organisations membres ayant des droits de vote et qui sont élus par l'Assemblée Générale.
- 12.2. Le Conseil d'administration est composé d'au moins cinq (5) administrateurs. Le nombre d'administrateurs ne doit pas dépasser quatorze, ou le nombre de membres de l'Association moins un, si ce dernier est inférieur.
- 12.3. Si le nombre total d'administrateurs passe au-dessous du minimum de cinq membres, en raison d'une démission, d'un décès ou d'une révocation par l'Assemblée Générale, les administrateurs restants doivent convoquer une Assemblée Générale afin d'obtenir la ou les nominations requises. Le Conseil d'administration peut décider de remplacer temporairement l'administrateur manquant par un représentant de son organisation ou par un représentant d'un autre membre effectif en mesure d'accomplir les tâches de l'administrateur précédent, y compris la représentation, jusqu'à ce qu'un administrateur nouvellement élu puisse prendre ses fonctions.
- 12.4. Conformément aux règles définies dans les règlements d'ordre intérieur, le Conseil d'administration nomme les candidats suivants, qui seront proposés, pour approbation, à l'Assemblée Générale:
  - (a) Un Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale, qui s'appellera le 'Président' du 'International Raw Materials Observatory AISBL';
  - (b) Deux Vice-présidents de l'Association;
  - (c) Un Trésorier de l'Association.
- 12.5. Les Vice-présidents et le Trésorier sont élus parmi les membres du Conseil d'administration sur une base collégiale.

- 12.6. Au moins un tiers du Conseil d'administration est élu chaque année par l'Assemblée Générale pour une période renouvelable de trois ans selon la méthode du premier entré, premier sorti.
- 12.7. Les administrateurs doivent continuer à exercer leurs fonctions jusqu'à leur réélection ou jusqu'à l'entrée en fonction des nouveaux administrateurs. Lorsqu'un administrateur cesse d'exercer, dans le courant de son mandat, les fonctions occupées au sein de sa société ou de son association - ce qui était une condition au moment de son élection - le Conseil d'administration doit examiner si l'administrateur peut accomplir le reste de son mandat et, sinon, l'administrateur est réputé avoir démissionné de sa fonction au sein du Conseil d'administration.
- 12.8. Sauf démission licite conformément à l'application des Statuts, la démission d'un administrateur doit être communiquée au Président par lettre recommandée avec accusé de réception. La démission est réputée effective à sa date de réception. Le licenciement d'un administrateur en cas d'infraction grave sera décidé par l'Assemblée Générale.
- 12.9. D'autres personnes peuvent être convoquées au Conseil d'administration à titre consultatif. Toutefois, ces personnes n'auront aucun droit de vote.
- 12.10. Le Conseil d'administration suit les résolutions, les instructions et les recommandations adoptées par l'Assemblée Générale et met en œuvre les politiques et les plans d'activités adoptés par l'Assemblée Générale.
- 12.11. Sont réservés à la compétence exclusive du Conseil d'administration les points suivants:
  - (a) Préparer le plan annuel consolidé d'activités et la vision stratégique à long terme de l'Association pour son approbation à l'Assemblée Générale sur base des commentaires reçus des Membres et, de préférence, consolidés par des discussions avec un large éventail de parties intéressées;
  - (b) Etablir et dissoudre des groupes de travail;
  - (c) Préparer, approuver et changer les règlements d'ordre intérieur;
  - (d) Embaucher et révoquer le Secrétaire Général de l'Association;
  - (e) Proposer l'ordre du jour de l'Assemblée Générale;
  - (f) Proposer des règles internes pour le calcul des cotisations des membres à l'Assemblée Générale ;
  - (g) Formuler des recommandations à l'intention de l'Assemblée Générale concernant les candidatures ou l'exclusion de membres ;
  - (h) Inviter des consultants aux réunions du Conseil d'administration, tel que stipulé à l'Article 12.9;
  - (i) Avoir le pouvoir de la gestion ordinaire, y compris le droit d'exécuter tous les actes administratifs et autres arrangements nécessaires, y compris les procédures judiciaires;

## 6e ROLE

11

(j) Etre en charge de la gestion financière, préparer le budget, y compris les abonnements, pour approbation à l'Assemblée Générale, les budgets et le contrôle des dépenses ;

(k) Proposer des modifications aux Statuts de l'Associations conformément à l'article 19 et décider le transfert du siège social;

(l) Représenter l'Association à des évènements extérieurs, promouvoir la visibilité de l'Association, ses relations publiques et son identité ;

(m) Approuver les règlements d'ordre intérieur portant sur la rémunération du personnel de l'Observatoire.

12.12. Le Conseil d'administration se réunit conformément aux règles définies dans les règlements d'ordre intérieur. La convocation doit être adressée par courrier postal ou électronique.

12.13. Sauf pour les décisions nécessitant un document certifié, les réunions du Conseil d'administration peuvent être tenues virtuellement, sans que les membres y assistent physiquement au même endroit, par conférence téléphonique ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication pertinent.

12.14. Les décisions du Conseil d'administration sont adoptées à la majorité simple des voix des administrateurs présents. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

12.15. Les décisions du Conseil d'administration seront communiquées à tous les membres du Conseil d'administration dans les deux semaines. Elles doivent être archivées électroniquement et être accessibles à tous les membres de l'Association via son site web.

12.16. Les règlements intérieurs peuvent être rédigés et doivent être adoptés à la majorité des deux tiers des membres du Conseil d'administration présents (voir Article 21). Les modifications apportées aux règlements d'ordre intérieur seront communiquées à tous les membres, comprenant une liste des différences par rapport à la version précédente.

### 13. BUREAU

13.1. Le Bureau opère sous l'autorité du Secrétaire Général et exécute la gestion quotidienne de l'Association comme décrit dans les règlements d'ordre intérieur.

### 14. SECRETAIRE GENERAL

14.1. Le Secrétaire Général est responsable de la gestion quotidienne de l'Association. Il/elle doit, entre autres, préparer, coordonner et suivre les réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée Générale en concertation avec le Président de l'Association. Le Secrétaire général opère conformément aux directives générales qu'il/elle reçoit du Président et du Conseil d'Administration de l'Association et sous la supervision et l'autorité du Conseil d'Administration.

14.2. Le Secrétaire Général peut négocier et gérer des sous-contrats avec des organisations ou des personnes physiques afin de pouvoir accomplir des tâches et prester des services fournis par l'Association.

- 14.3. Le Secrétaire Général est nommé et révoqué par le Conseil d'administration.
- 14.4. Les fonctions du Secrétaire Général et les grandes lignes de l'organisation du Bureau sont précisées dans les règlements d'ordre intérieur.

15. PRESIDENT ET VICE-PRESIDENTS

- 15.1. Suivant les suggestions du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale élit, tous les ans, l'un après l'autre, l'un des administrateurs suivants: les Vice-présidents et le Trésorier. Le Vice-président et le Trésorier continuent d'exercer leur mandat jusqu'à l'entrée en fonctions du nouveau Vice-président ou Trésorier.
- 15.2. Tous les trois ans, l'Assemblée Générale élit, suivant les suggestions du Conseil d'administration, un Président pour une période renouvelable de trois ans. Le Président continue d'exercer son mandat jusqu'à l'entrée en fonctions du nouveau Président.
- 15.3. Le Président et les Vice-présidents sont respectivement le Président et les Vice-présidents de l'Assemblée Générale et le Président et les Vice-présidents du Conseil d'administration.
- 15.4. Le Président est chargé de représenter l'Association vis-à-vis des institutions politiques et d'autres parties intéressées à haut niveau et à des occasions importantes et en ce qui concerne des questions importantes.
- 15.5. Le Président est censé être un membre respecté de la communauté européenne des matières premières et être affilié à un membre effectif.

16. TRESORIER ET COMMISSAIRES AUX COMPTES

- 16.1. Le Trésorier est élu conformément à l'article 12.5 ci-dessus et est responsable de:
  - (a) Réviser le budget annuel de l'Association;
  - (b) Réviser les rapports financiers et tenir la comptabilité de l'Association;
  - (c) Proposer le montant de la cotisation, si nécessaire.
- 16.2. Les commissaires aux comptes sont nommés/révoqués conformément à l'article 10.7.e) parmi les membres ayant le droit de vote ou, le cas échéant, nommés parmi les membres de l'*Institut des réviseurs d'entreprises de Belgique*.

17. REPRESENTATION

- 17.1. Tous les actes qui engagent l'Association tels qu'approuvés par le Conseil d'administration, autres que ceux de l'activité courante telle que décrite dans les règlements d'ordre intérieur, ne sont valables que s'ils sont signés par un membre du Conseil d'administration ou par le Secrétaire Général.

## 7e ROLE

13

- 17.2. Tout engagement, contrat, investissement, virement bancaire ou paiement ou toute autre obligation de l'Association qui n'était pas prévu dans le budget annuel de l'Association nécessitera la signature conjointe du Président ou d'un Vice-Président, et du Secrétaire Général ou du Trésorier.
- 17.3. Toutes les procédures judiciaires, que ce soit en qualité de demandeur ou de défendeur, sont menées, au nom de l'Association, par le Conseil d'administration représenté par son Président ou par un Vice-président ou par le Secrétaire Général ou par toute autre personne nommée par le Conseil d'administration.
- 17.4. Les membres du Conseil d'administration, le Secrétaire Général, le Président, les Vice-présidents et le Trésorier ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle et ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

### 18. COMPTES, BUDGET ET COUT

- 18.1. L'exercice social de l'Association commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
- 18.2. Au cours de la phase initiale de l'Association, l'exercice social commencera à la date d'enregistrement de l'Association et se terminera le 31 décembre 2018.
- 18.3. Le Conseil d'administration doit soumettre pour approbation à l'Assemblée Générale annuelle les comptes pour l'exercice social écoulé ainsi que le budget de l'exercice suivant.
- 18.4. Les frais et dépenses que le Conseil d'administration, le Secrétaire Général et le Bureau contractent dans l'exercice de leurs fonctions incomberont à l'Association.
- 18.5. Les frais de déplacement, de séjour et d'hébergement des membres (ou de leurs employés) dans l'exercice de leurs activités pour l'Association peuvent être remboursés par l'Association tel que déterminé par le Conseil d'administration. Les taux et les indemnités de ces remboursements ne doivent pas dépasser les taux et les indemnités versées, à la même époque, aux experts engagés par la Commission Européenne.
- 18.6. Le Conseil d'administration peut décider de verser des paiements aux membres (ou à leurs employés) pour le travail réalisé pour l'Association si ce tel travail implique un engagement exceptionnellement élevé sur le plan temporel au profit de l'Association. Ces paiements seront effectués à des taux inférieurs ou égaux à ceux payés, à la même époque, aux experts engagés par la Commission Européenne.

### 19. MODIFICATIONS AUX STATUTS

- 19.1. Sous réserve des dispositions de l'article 10.7.b), l'Assemblée Générale peut modifier les Statuts de l'Association sur proposition du Conseil d'administration.
- 19.2. Le Conseil d'Administration doit soumettre toute proposition de modification des Statuts à l'attention des membres de l'Association au moins quatre semaines avant la date de l'Assemblée Générale qui prendra une décision à ce sujet.

20. DISSOLUTION

- 20.1. En cas de dissolution de l'Association, l'Assemblée Générale fixera le mode de liquidation, désignera les liquidateurs et déterminera leurs pouvoirs et leurs honoraires.
- 20.2. Les liquidateurs affecteront, le cas échéant, les actifs nets de l'Association à un organisme européen à but non lucratif ayant des objectifs similaires ou étroitement liés à ceux de l'Association.
- 20.3. Aucun membre de l'Association ne sera tenu pour responsable des dettes et passifs restants de l'Association après la procédure de dissolution. Le Président et les administrateurs de l'Association ne seront pas tenus pour responsables s'ils ont agi dans le cadre de leurs compétences. Si le Président et/ou les administrateurs ont outrepassé leurs compétences ou ont négligé leurs obligations, ils peuvent être personnellement tenus pour responsables.

21. REGLEMENTS D'ORDRE INTERIEUR

- 21.1. Le Conseil d'administration adopte le règlement d'ordre intérieur, qui met en œuvre et précise les dispositions des présents statuts et encadre également les activités quotidiennes de l'Association.
- 21.2. En cas de divergences entre le règlement d'ordre intérieur et les présents Statuts, ces derniers prévaudront.

22. LANGUES

- 22.1. La langue de travail officielle de l'Association est l'anglais.
- 22.2. La version française de ces Statuts est la version officielle.

23. DROIT APPLICABLE

- 22.3. Le droit belge est applicable à toute matière non couverte par les présents Statuts ou par tout règlement établi pour leur mise en œuvre.

**DECISIONS DES COMPARANTS**

A l'instant, les comparants se sont réunies et ont pris les décisions suivantes à l'unanimité :

1. Premier exercice social

Le premier exercice social commencera le jour où l'association sera dotée de la personnalité juridique et se clôturera le 31 décembre 2018.

2. Première assemblée générale annuelle

La première assemblée est fixée en mai 2019.

3. Conseil d'administration

## 8e ROLE

15

Conformément à l'article 12 des statuts, le Conseil d'administration est composé de sept (7) administrateurs. Sont appelés à ces fonctions, pour un terme de trois (3) ans à l'exception de Monsieur Christopher KEANE, Adrienn CSEKŐ et Nelson MATILDE CRISTO qui sont élus pour une période d'un (1) an :

- 1) Monsieur HENLEY Stephen, de nationalité britannique, né à Londres le 1<sup>er</sup> septembre 1946, domicilié 185, Starkholmes Road, Matlock DE4 5JA, Derbyshire, Royaume-Uni, titulaire du numéro national bis 46.49.01-045.70.
- 2) Monsieur FALCK Wolfgang Eberhard, de nationalité allemande, né à Darmstadt le 1<sup>er</sup> mai 1956, domicilié rue de Béarn, 1, à 92210 Saint-Cloud, France, titulaire du numéro national bis 56.45.01-205.92.
- 3) Madame HARTAI Eva, de nationalité hongroise, née à Sarospatak (Magyarorszag) le 14 août 1951, domiciliée University of Miskolc, H3515 Miskolc-Egyetemváros, Hongrie, titulaire du numéro national bis 51.48.14 -034.80.
- 4) Monsieur KOMAC Marko, né à Ljubljana le neuf octobre mil neuf cent septante et un, domicilié Mesarska c . 12, SL 1000 Ljubljana, Slovénie, titulaire du numéro national bis 71.50.09-099.17.
- 5) Monsieur KEANE Christopher Matthews, de nationalité américaine, né le 30 novembre 1970, domicilié 4220 King Street, Alexandria, VA 22302, Etats-Unis d'Amérique, titulaire du numéro national bis 70.51.30-283.62.
- 6) Madame CSEKŐ Adrienn Erzsebet, de nationalité hongroise, née à Mezotur le 29 mars 1981, domiciliée El Fronton 37. El Castillo, 38787 Garafía, Santa Cruz de Tenerife, Espagne, titulaire du numéro national bis 81.43.29-096.66.
- 7) Monsieur MATILDE CRISTO Nelson Manuel, de nationalité portugaise, né à Évora le 17 décembre 1974, domicilié Rua Aristides de Sousa Mendes 3B, 1600-412 Lisbonne, Portugal, titulaire du numéro national bis 74.52.17-265.76.

Les administrateurs ont désigné en qualité de :

- Secrétaire général : Monsieur Vitor Manuel RAMOS CORREIA, né à Lisbonne le treize février mil neuf cent soixante-six, domicilié casa Amarela, Vale de Murinhais 267-630 Bucelas, Portugal, titulaire du numéro national bis 66.42.13-221.02.
- Président : Monsieur HENLEY Stephen, prénommé ;
- Vice-présidents (2) : Monsieur FALCK Wolfgang Eberhard et Madame HARTAI Eva, prénommés ;
- Trésorier : Monsieur KOMAC Marko, prénommé.

### 4. Reprise des engagements conclus au nom de l'association en formation

Les comparants déclarent reprendre au nom et pour le compte de l'association, tous les engagements contractés durant le temps où elle était en formation, à savoir depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette reprise n'aura d'effet qu'au moment où l'association sera dotée de la personnalité juridique.

**ATTESTATION NOTARIEE**

Conformément à l'article 46 de la loi du 27 juin 1921, le Notaire soussigné atteste, après vérification, le respect des dispositions prévues par le Titre III « Des associations internationales sans but lucratif » de ladite loi.

**INFORMATION-CONSEIL**

Les fondateurs déclarent que le Notaire les a entièrement informés sur leurs droits, obligations et charges découlant des actes juridiques dans lesquels ils sont intervenus et qu'il les a conseillés en toute impartialité.

**DROITS D'ECRITURE (Code des droits et taxes divers)**  
Le droit s'élève à cinquante euros (50 €).

DONT ACTE.

Fait et passé à Bruxelles, en l'Etude mentionné ci-dessus.

Date que dessus.

Lecture faite, les parties ont signé avec Nous, Notaire.

(Suivent les signatures)

ENREGISTRE 16 ROLE(S) aucun RENVOI(S)  
AU Bureau d'enreg. BRUXELLES 3-AA  
LE 25/09/2017, VOLUME 0, FOLIO 0, CASE 18119  
RECU 50,00, cinquante euros  
Le Receveur